

> OFFRE D'EMPLOI

- Responsable de secteur du Patrimoine Arboré (F/H) -

INFORMATIONS CLÉS

Réponse avant le :

11/11/2024

Référence :

13604

Direction :

Espaces publics Voirie et Eclairage public

Cadre d'emploi :

Technicien territorial

Lieu de Travail :

Centre Technique avenue Benoît Frachon 38090 VILLEFONTAINE

Horaires :

Temps complet

Spécificités du poste :

Astreinte : viabilité hivernale
Horaires décalés : 7h48 à 12h et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi du 1^{er} octobre au 31 mars puis de 6h48 à 14h10 du 1^{er} avril au 30 septembre

Permis B obligatoire

Permis C et BE souhaités

Conduite d'engins CACES 1-PEMP/Nacelles du groupe B et CACES R482 Catégorie A (tracteur inf à 100 ch) et F (apprécié)

Où adresser votre candidature :

Rappeler la référence 13604 sur votre candidature

Par courrier : 17 avenue du Bourg, 38081 L'Isle d'Abeau cedex

Par mail : recrutement@capi38.fr

Joindre obligatoirement : lettre de motivation et curriculum vitae

CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 112 500 habitants. Elle occupe une situation géographique privilégiée (idéalement située à 20 minutes à l'est de Lyon) et dotée d'un excellent niveau d'accessibilité : aéroport, TGV et autoroutes.

C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant.

Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement...

Au sein de la CAPI, **La direction Espaces publics, Voirie et Eclairage Public** a pour mission la gestion du patrimoine des voiries communautaires (350 km), de l'éclairage public (réseaux et 18 500 points lumineux), des feux tricolores (60 carrefours à feux), et des espaces verts en élaborant et mettant en œuvre les programmes de travaux d'investissement annuels et pluriannuels, en coordination étroite avec les communes (5 à 6 millions annuels). **Le service espaces verts** (30 agents) assure l'entretien et l'aménagement des espaces verts communautaires. Dans ce service, les missions d'abattage et d'élagage sont assurées par une équipe spécialisée « Patrimoine Arboré » qui intervient sur tout le patrimoine du territoire.

Ainsi, rattaché(e) au Responsable du Service Espaces verts, **vous serez chargé(e) de gérer une équipe de 3 agents élagueurs et d'être le garant de la mise en œuvre de l'inventaire du patrimoine arboré et de son expertise (diagnostic sanitaire) en la matière.**

Plus d'informations sur www.capi-agglo.fr/la-capi/rh

1 / Gérer l'équipe Patrimoine arboré (50% du temps ETP)

➤ Manager l'équipe Patrimoine Arboré.

- Encadrer les 3 élagueurs et optimiser les moyens,
- Suivre les absences (congés, CET, maladie, grève, ...),
- Réaliser l'évaluation annuelle des agents et suivre la réalisation des objectifs,
- Repérer et réguler les dysfonctionnements, solliciter l'arbitrage du chef de service le cas échéant,
- Accompagner les agents en cas de difficulté dans leur travail et améliorer leurs pratiques professionnelles,
- Identifier les besoins en formation collective et individuelle,
- Faire appliquer les règles et les dispositifs d'hygiène, de sécurité au travail et d'ergonomie, veiller au port des EPI et vérifier les habilitations des agents,

➤ Organiser, superviser et participer aux travaux d'entretien du patrimoine arboré

- Recenser les travaux d'entretien et planifier les interventions,
- Organiser le travail de l'équipe en fonction des travaux à effectuer et des priorités du service,
- Identifier et apprécier les contraintes liées aux travaux à réaliser (physiologie de l'arbre, état phytosanitaire et mécanique, environnement) ;
- Participer aux travaux d'entretien (élagage, bucheronnage, tailles de formation, arrosage des jeunes arbres)
- Diagnostiquer l'état de l'arbre ou plantation et proposer une solution d'intervention en appui des élagueurs;
- Recenser les besoins de l'équipe en consommable et matériel,
- Veiller à la bonne utilisation et bon entretien du matériel,
- Tenir à jour les fiches et tableaux nécessaires à l'activité de l'équipe et réaliser un bilan de la saison d'élagage,
- Participer aux astreintes de déneigement,

2/ Etre le garant de l'expertise du patrimoine arboré (50% du temps ETP)

➤ Réaliser l'inventaire du patrimoine arboré et son diagnostic sanitaire

- Effectuer le recensement (caractéristiques, espèces) et le diagnostic sanitaire
- Intégrer les données dans la couche SIG
- Tenir à jour cet inventaire et proposer un programme de renouvellement des arbres et d'adaptation des espèces au changement climatique
- Proposer et tenir à jour un plan de gestion

➤ Assurer des missions de conseils

- Conseiller les chefs de secteur du service Espaces Verts sur la taille adaptée au besoin (taille de formation, d'entretien, de sécurité, ...)
- Conseiller les représentants des communes du territoire sur les problématiques liées au patrimoine arboré et élaborer des devis à la demande
- Conseiller les équipes de maîtrise d'ouvrage des directions Bâtiments , VEPEP, Cadre de vie et du service Aménagements dans les nouveaux projets.
- Organiser les actions de lutte contre les espèces invasives et les ravageurs (chenilles processionnaires, frelons asiatiques, mineuse du marronnier...) et les actions collectives favorisant la biodiversité ;
- Etre le responsable de la vérification du matériel de grimpe (effectuer le contrôle)
- Participer aux réunions et aux groupes de travail (ex : veille sanitaire),

Savoir et savoir-faire :

Après une formation préalable dans le domaine de l'aménagement paysager (CAP ou bac pro ou équivalent), le CS (certificat de spécialisation) arboriste élagueur ou équivalent, à minima un niveau en élagage, est requis.

- Bonnes connaissances du fonctionnement de l'arbre et des travaux d'entretien du patrimoine arboré
- Réglementation liée aux travaux d'abattage et élagage, matériels thermiques et électriques
- Réglementation liée aux conditions d'hygiène et de sécurité
- Expérience de 5 ans minimum souhaitée dans l'exercice de mission similaire
- Maîtriser les techniques de grimpe, d'abattage, d'élagage de démontage, rétention, haubanage des arbres et de taille.
- Maîtrise de l'utilisation et de l'entretien des matériels (tronçonneuses, sécateurs ébrancheurs, broyeurs de branches...) et les engins agricoles (tracteurs < 100 ch, ...)
- Maîtrise des fondamentaux du management,
- Capacité à fédérer et coordonner une équipe,
- Connaissance informatique (messagerie, Word, Excel, SIG ...),
- Maîtriser les consignes d'hygiène et de sécurité,
- Maîtriser les techniques de gestes et postures ainsi que le secourisme

Savoir être :

- Sens du travail d'équipe
- Réactivité, dynamisme
- Esprit d'initiative et autonomie
- Savoir rendre compte
- Sens du service public et des responsabilités

Votre rémunération :

- Rémunération statutaire + RIFSEEP + Prime de fin d'année.
- **Autres avantages** : Chèques-Déjeuner + Épargne chèques vacances + Comité des œuvres sociales + participation employeur mutuelle et prévoyance sous conditions.

Plus d'informations sur www.capi-agglo.fr/la-capi/rh

